

DELIBERATION

du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 6 juillet 2023

II. DELIBERATIONS, INFORMATIONS ET DEBATS D'ORIENTATION GENERAL

2.2 – Recherche, Valorisation & Innovation

2.2.1 Aides à la mobilité de l'Ecole Doctorale 3MG-1^{er} appel 2023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- VU** *le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3 ;*
VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017 ;*
VU *la décision du conseil de l'école doctoral 3MG, réuni en séance le 15 mars 2023.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve avec 0 abstention, 23 voix pour et 0 voix contre l'attribution des aides à la mobilité de l'Ecole Doctorale 3MG-1^{er} appel 2023. Le détail est annexé à la présente.**

Le Mans, le 10 juillet 2023

Le Président de l'Université du Mans

Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de cette séance : 36

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

BUREAU DE L'ÉCOLE DOCTORALE 3MG DU 25/05/2023 APPEL À MOBILITÉS - CAMPAGNE 2023

Présents : Laurent Fontaine (Directeur de l'École doctorale), Pierre Frère (Directeur adjoint du site d'Angers), Didier Dubreuil (Directeur du site de Nantes)

Invité : Valentin Peden (Chargé de développement de la Graduate School 3MG)

Date : 25/05/2023

Lieu : Visioconférence - Zoom

L'École doctorale a lancé son appel à mobilité le 17 février 2023 pour des mobilités sortantes en France et à l'International avec un départ en mission entre le mois de mai et fin novembre 2023.

Cet A.O. comprend, écoles d'été, formations offertes en immersion par des laboratoires étrangers et collaborations scientifiques (limité à une seule sollicitation par doctorant sur la durée de sa thèse). Les participations à des conférences, colloques ou autres symposia en sont exclues.

Cette année, exceptionnellement, les demandes de mobilité ont été examinées et acceptées par le bureau de l'ED et seront présentées en conseil de l'ED, le 30 juin 2023.

Les membres du conseil ont été informés de cette procédure le 3 mars 2023, date du dernier conseil (cf. compte-rendu du conseil du 03 mars, point VI)

Les demandes ont été examinées sur un ensemble de critères : adéquation de la demande avec le projet de thèse, apport du projet de mobilité au laboratoire et à l'établissement.

Les doctorants doivent compléter le dossier disponible sur le site web de l'École doctorale.

Après avis émis par le directeur de thèse, le dossier doit être déposé par le doctorant auprès du secrétariat de son laboratoire qui le communiquera à l'École doctorale.

Un bref rapport sera demandé au doctorant à son retour de mission.

Des vérifications seront effectuées a posteriori (ordres de mission, factures, titres de transport, lettres du laboratoire d'accueil) pour vérifier la réalité et les dates de la mobilité.

L'École doctorale a reçu 19 demandes qui ont été acceptées par le bureau et 1 demande a été refusée car elle ne répond pas aux critères de l'appel (demande de financement de cotutelle).

L'École doctorale a un budget d'environ 5500€ et les montants de l'aide diffèrent selon la destination :

- France : 200€
- UE et assimilé (Angleterre) : 300€
- Hors UE : 400€

Le Directeur de l'École doctorale

Laurent Fontaine



VI. Lancement de la campagne des Appels à mobilité (diapo 11)

La campagne d'Appels à mobilité est ouverte et prendra fin au 30 avril 2023 pour des mobilités se déroulant entre mai et novembre 2023.

Le budget de l'École doctorale est d'environ 5500€ et la Graduate School de 2000€.

Cette aide concerne les écoles d'été, les séjours de recherche et les collaborations scientifiques. Les congrès et conférences ne sont pas pris en compte.

Les montants diffèrent selon la destination :

- France : 200€
- UE et assimilé (Angleterre) : 300€
- Hors UE : 400€

Un 2^{ème} appel pourra être fait selon le budget restant de l'ED et de la GS3MG.

Les dossiers seront examinés et validés en bureau et présentés lors du prochain conseil.

Aides à mobilité 2023													Bureau				
BUDGET ED : 5500€	Eligibilité	NOM	Prénom	Etablissement	Laboratoire	Année	Localisation	Pays-Ville de mobilité	Type de mobilité	Objet de mobilité	Date mobilité	Coût total	Subvention demandée	Montant accordé ED	Montant accordé EUR	Montant Final	
	OUI	HESNI	Sofyane	LMU	LPG	1	Hors UE	Islande - Keflavik	Collaboration scientifique	Mission de terrain itinérante	03/07-14/07/2023	1600	650	400		400	
	OUI	SENSAN	Tharin	LMU	IMMM	2	France	France - Andrézieux-Bouillon	Formation en immersion	Stage pédagogique avec le Groupe Français d'Etudes et de Recherches	05/06 - 07/06/2023	535	335	200		200	
	OUI	POIRIER	Aurélie	LMU	IMMM	2	UE	Suède - Lund	Collaboration scientifique	Déplacement au synchrotron MAX IV	08/05 - 22/05/2023	1500	750	300		300	
	OUI	DESPRES	Typhaine	LMU	IMMM	2	France	France - Grenoble	Formation en immersion	Stage pédagogique avec le Groupe Français d'Etudes et de Recherches	05/06 - 07/06/2023	535	335	200		200	
	OUI	LEE	Hyung Jung	LMU	IMMM	1	France	France - Grenoble	Ecole d'été	Ecole d'été III Soft Master	03/07 - 07/07/2023	665	665	200		200	
	OUI	JOSE	Navya Mary	LMU	IMMM	1	France	France - Grenoble	Ecole d'été	Ecole d'été III Soft Master	03/07 - 07/07/2024	665	665	200		200	
	OUI	KALEM	Sandra	LMU	IMMM	2	France	France - Grenoble	Ecole d'été	Ecole d'été III Soft Master	03/07 - 07/07/2025	665	665	200		200	
	OUI	YOUSSEF	Khaled	Angers	Moltech Anjou	2	Hors UE	Canada	Formation en immersion	Stage pédagogique au Gregory Welch, Canada	01/10 - 30/11/2023	6000	1000	400		400	
	OUI	LOIZEAU	Johan	NU	SUBATECH	2	UE	Italie - Assergi	Collaboration scientifique	Déplacement au LNGS	16/07 - 01/08/2023	3450	800	300	200	500	
	OUI	STAMENKOVIC	Braminir	NU	STZE	1	Hors UE	USA - San Diego	Collaboration scientifique	Déplacement au SDU (San Diego University)	01/04 - 31/08/2023	12400	2400	400	500	900	
	non éligible	DEMARTHE	Nicolas	NU	IMN	3	Hors UE	Australie - Adelaide	cotutelle	cotutelle	27/03 - 27/09/2023	16000	2000	0	500	500	
	OUI	SHYMA SAJEE	Aswadh	NU	IMN	1	UE	Suède - Uppsala	Collaboration scientifique	Déplacement à l'Université d'Uppsala	02/09 - 30/11/2023	4000	1500	300	200	500	
	OUI	FERRE	Tanguy	NU	IMN	1	UE	Espagne - Donostia/San Sebastián	Ecole d'été	Calculation of Ionic Conductivity	26/06 - 30/06/2023	650	650	300	200	500	
	OUI	KHAN	Abbas	NU	STZE	2	UE	Italie - Basovizza	Ecole d'été	Operando Studies in Solid Oxide Fuel Cells	15/05 - 19/05/2023	1300	650	300	200	500	
	OUI	KUNIGAL VIJA	Samanvitha	NU	IMN	1	Hors UE	Angleterre - Durham	Ecole d'été	CCP 5 Summer School in Durham University	15/07 - 28/07/2023	1380	640	300	200	500	
	OUI	AMARO DE AMARAL	Marcelo	NU	STZE	1	UE	Suède - Göteborg	Ecole d'été	Matériaux et métallurgie du sulfure	01/05 - 06/05/2023	1300	1300	300	200	500	
	OUI	SIMMONEAU	Julien	NU	CEISAM	1	Hors UE	USA - Durham	Ecole d'été	Coopération avec le laboratoire Keirstin	29/06 - 21/07/2023	3190	1970	400	500	900	
	OUI	MANDRAL	Joris	NU	CEISAM	1	UE	Allemagne - Kaiserslautern	Collaboration scientifique	Coopération avec le laboratoire du Pr. Sommer	29/05 - 03/06/2023	753	509	300	200	500	
	OUI	PHAM	Trung Kien	NU	GERs	1	UE	Portugal - Coimbra	Ecole d'été	Healthy Home Summer School	05/07 - 13/07/2023	1000	1000	300	200	500	
	OUI	BRUNEAU	Margot	NU	GERs	1	France	France - Aubrey	Ecole d'été	Ecole d'été OZCAR	01/07 - 07/07/2023	730	730	200	100	300	
													Total	19 214,00 €	5 500,00 €	3 200,00 €	8 700,00 €

montants ED				montants EUR			
France		UE et assimilé	Hors UE	France		UE et assimilé	Hors UE
Ecole été & Immersion	200	300	400	Ecole été & Immersion	100	200	500
Collab. Scientif	200	300	400	Collab. Scientif	100	200	500

L'École Doctorale lance un premier appel d'offre d'aide à la mobilité internationale pour un départ en mission entre le mois de mai et fin novembre 2023. Cet A.O. comprend, écoles d'été, formations offertes en immersion par des laboratoires étrangers et collaborations scientifiques (limité à une seule sollicitation par doctorant sur la durée de sa thèse). *Les participations à des conférences, colloques ou autres symposia en sont exclues.* Le financement sera accordé sur proposition du bureau de l'ED, et validé par le conseil de l'ED, sur un ensemble de critères : adéquation de la demande avec le projet de thèse, apport du projet de mobilité au laboratoire et à l'établissement.

Après avis émis par le directeur de thèse, le dossier doit être déposé par le doctorant auprès du secrétariat de son laboratoire qui le communiquera à l'École doctorale.

Un bref rapport sera demandé au doctorant à son retour de mission.

Des vérifications seront effectuées a posteriori (ordres de mission, factures, titres de transport, lettres du laboratoire d'accueil) pour vérifier la réalité et les dates de la mobilité.

Le présent dossier doit être retourné par le secrétariat du laboratoire d'accueil à :
ed-3mg@doctorat-paysdelaloire.fr

et en copie au site dont vous dépendez :

Université d'Angers : ed-3mg.angers@doctorat-paysdelaloire.fr

Le Mans Université : ed-3mg.lemans@doctorat-paysdelaloire.fr

Nantes Université, Gustave Eiffel, IMT Atlantique : ed-3mg.nantes@doctorat-paysdelaloire.fr

Demandeur	Nom		Prénom		☐ Madame ☐ Monsieur
	Date de naissance		E-mail		
	Date d'inscription en 1ère année de thèse				
	Directeur de Thèse (Nom/Prénom)				
	Établissement d'inscription		☐ Université d'Angers ☐ Le Mans Université ☐ Nantes Université, Gustave Eiffel, IMT Atlantique* * ☐ École doctorale ☐ Graduate School		
	Laboratoire de rattachement				
Demande	☐ Europe ☐ hors Europe		Ville :	☐ École d'été ☐ Formation en immersion ☐ Collaboration scientifique ☐ Autre	
	Dates du déplacement		Du	au	
	Détail de la demande (indiquer son objet, son contexte collaboratif, et ses attendus)				

Dépenses prévues	(€)	Recettes attendues	(€)
Droits d'inscription éventuels		Cofinancements internes	
Transport		Unité de recherche	
Hébergement		Département pédagogique	
Restauration		UFR, Institut, École	
Autres dépenses (préciser)		Apport personnel	
–		Autres financements	
–		Union européenne	
–		Ministère	
–		Organisme de recherche	
–		Autres (préciser)	
–		–	
–		–	
–		–	
–		Subvention demandée	
Total 1		Total 2	

Le total des dépenses (total 1) doit être égal au total des ressources (total 2), y compris la subvention demandée.

☐ J'atteste que les frais inscrits au budget ci-dessus ne sont pas pris en charge par l'organisateur	Signature du demandeur :
---	--------------------------

Le demandeur certifie n'avoir jamais bénéficié d'une aide de l'école doctorale 3MG.

Avis motivé du Directeur de thèse :	Nom-prénom :
	Date :
	Signature :
Avis du Directeur du laboratoire de Recherche : Classement : sur demandes classées Versement de la subvention sur (en cas d'accord) : EOTP : PFI :	Nom-prénom :
	Date :
	Signature :
Décision de l'École Doctorale : ☐ Défavorable ☐ Favorable, montant attribué : €	Nom-prénom :
	Date :
	Signature :

